

<b>Membres</b>	<b>16</b>
<b>Présents</b>	<b>12</b>
<b>Votants</b>	<b>12</b>
<b>Exprimés</b>	<b>12</b>
<b>Oui</b>	<b>12</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20220406-DEL-2022-24-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2022  
Date de réception préfecture : 07/04/2022



### **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le 6 avril le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 30 mars 2022

#### **MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Gérald GASCHET - Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

#### **DÉLIBÉRATION N° 2022-24**

#### **OBJET : CIRCUITS COURTS - FICHE-ACTION LEADER N°2 DEMANDE DE SUBVENTION LEADER - PLAN DE FINANCEMENT PLAN D' ACTIONS 2021-2023**

Monsieur le Président rappelle que le programme d'actions circuits-courts pour les années 2021-2023 a été validé par le Bureau syndical du 13 octobre 2021 et a connu depuis des ajustements, avec notamment les projets de réalisation d'une vidéo promotionnelle sur « le développement de l'approvisionnement en circuits courts et/ou bio des structures de restauration scolaire du Pays Monts et Barrages » et d'organisation d'une rencontre « producteurs/restaurants scolaires/intermédiaires » le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022.

Le plan de financement actualisé du plan d'actions circuits courts pour la période 2021-2023 est donc le suivant :

<b>DÉPENSES PRÉVISIONNELLES</b>		<b>RECETTES PRÉVISIONNELLES</b>		
<b>Intitulé</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>
Formation "gestion de budget"	943,00 €	Autofinancement PETR	4 656,60 €	25,43%
Formation "élaboration des menus – équilibre nutritionnel et plan alimentaire - menu végétarien" + Animation d'un atelier "recettes et menus" + Accompagnement par une diététicienne ("premiers conseils")	5 600,00 €			
Accompagnement individualisé de restaurants scolaires	7 718,00 €	<b>LEADER</b>	<b>13 654,40 €</b>	<b>74,57%</b>
Frais logistiques (repas/accueil) des 3 journées d'information	450,00 €			
Livable "valorisation recettes et menus"	600,00 €			
Réalisation de vidéos	3 000,00 €			
<i>Événement : rencontres restaurants scolaires</i>				
Défraiements intervenants	800,00 €			
Frais d'accueil (repas)	500,00 €			
<b>Total</b>	<b>18 311,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>18 311,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté et autorisent le Président à procéder à la demande de subvention auprès du GAL Monts et Barrages (LEADER).

Fait et délibéré à Bujaleuf  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Sébastien MOREAU**

